

UN MONDE EN PÉRIL

Rapport annuel sur l'état de préparation mondial aux situations d'urgence sanitaire

Conseil mondial de suivi de la préparation

À propos du Conseil mondial de suivi de la préparation

Septembre 2019

En tant qu'organisme indépendant de suivi et de plaidoyer, le Conseil mondial de suivi de la préparation (ci-après, le « Conseil mondial ») appelle à engager une action politique pour se préparer aux situations d'urgence mondiales et en atténuer les effets. Institué en mai 2018 par le Groupe de la Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la Santé, le Conseil mondial s'appuie sur les travaux de l'Équipe spéciale pour les crises sanitaires mondiales et du Groupe de haut niveau sur l'action mondiale face aux crises sanitaires, créés par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à l'issue de l'épidémie de maladie à virus Ebola (MVE) 2014-2016. Il mène ses travaux en toute indépendance par rapport à l'ensemble des parties, notamment de ses cofondateurs, afin de présenter les évaluations et les recommandations les plus franches possibles. Les résultats, les interprétations, les conclusions et les opinions exprimées dans ce rapport et par les membres du Conseil mondial représentent leurs points de vue uniquement et non ceux de leurs organismes d'origine ou des cofondateurs.

Le Conseil mondial, composé de 15 membres – dirigeants politiques, chefs de secrétariat et experts – est codirigé par la D^{re} Gro Harlem Brundtland, ancienne Première Ministre de la Norvège et ancienne Directrice générale de l'OMS, ainsi que par M. Elhadj As Sy, Secrétaire général de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Les membres siègent à titre individuel.

Les objectifs du Conseil mondial sont les suivants :

- évaluer la capacité du monde à se protéger contre les situations d'urgence sanitaire ;
- déterminer les lacunes critiques en matière de préparation, en se plaçant de plusieurs points de vue ;
- plaider en faveur des activités de préparation auprès des responsables et des décideurs nationaux et internationaux.

Le Conseil mondial se distingue des autres commissions et mécanismes du même type, dont le mandat est limité dans le temps et qui relèvent souvent d'un seul organisme ou secteur. Le Conseil mondial, dont le mandat initial est de cinq ans et qui bénéficie de la collaboration d'experts indépendants et de l'appui d'un secrétariat professionnel, suivra les activités de préparation menées par de nombreux acteurs dans un vaste ensemble de secteurs, recommandant des mesures spécifiques pour faire changer les choses. Il complète et renforce les fonctions d'obligation redditionnelle existantes à l'Organisation mondiale de la Santé, à l'Organisation des Nations Unies, à la Banque mondiale et chez d'autres parties intéressées.

Un premier rapport annuel centré sur sept mesures urgentes

Dans ce premier rapport annuel, le Conseil mondial recense et examine les besoins et les mesures les plus urgents pour accélérer la préparation aux situations d'urgence sanitaire, en s'intéressant en particulier aux risques biologiques se manifestant par des épidémies et des pandémies. Il a analysé les données factuelles disponibles¹ et commandé sept rapports pour examiner les défis de la préparation sous plusieurs angles : gouvernance et coordination ; capacités de préparation des pays ; recherche-développement ; financement ; renforcement de la collaboration et de la confiance de la communauté ; préparation à une pandémie à fort impact due à un agent respiratoire pathogène et gestion d'un tel événement ; enfin, enseignements et lacunes persistantes ressortant des récentes flambées de maladie à virus Ebola (MVE) en Afrique. Le Conseil mondial s'est appuyé sur ces documents ainsi que sur d'autres données pour recenser les domaines dans lesquels les efforts de préparation fonctionnent et ceux dans lesquels ils sont inefficaces.

Le Conseil mondial a déterminé sept mesures que les responsables doivent engager pour se préparer aux menaces les plus pressantes. Certaines peuvent (et doivent) être engagées immédiatement ; d'autres s'inscrivent dans une perspective à plus long terme. Une des premières priorités du Conseil mondial sera d'élaborer un cadre pour suivre les progrès accomplis au regard de ces mesures et d'autres engagements politiques mondiaux. Il se réjouit de collaborer avec des responsables et parties prenantes mondiaux, régionaux et nationaux pour trouver des moyens d'accélérer les avancées dans ces domaines.

Tous les documents de référence, le cadre de suivi du Conseil mondial, sa stratégie, ses plans annuels et la documentation connexe sont disponibles sur le site Web du Conseil mondial.

Futurs travaux du Conseil mondial

De futurs rapports permettront de suivre les progrès accomplis en matière de préparation à d'autres types de situations d'urgence sanitaire, comme celles causées par les catastrophes naturelles. En plus de sa fonction de suivi, le Conseil mondial évaluera les progrès en matière de préparation et les problèmes émergents et formulera d'autres recommandations s'il y a lieu.



D **M**
re **.**
G **El**
r **h**
o **a**
H **dj**
a **A**
r **s**
e **S**
m **y**

B
r
u
n
d
t
a
n
d

C **C**
o- **o-**
Pr **Pr**
és **és**
id **id**
e **e**
nt **nt**
e
A **Se**
nc **cr**
ie **ét**
n **ai**
n **re**
e **gé**
Pr **n**
e **ér**
m **al**
ière **d**
re **e**

M la
in Fé
ist d
re ér
d at
e io
la n
N in
or te
vè rn
g at
e io
et n
a al
nc e
ie d
n es
n so
e ci
Di ét
re és
ct d
ri e
ce la
g Cr
é oi
n x-
ér R
al o
e u
d ge
e et
l' d
O u
M Cr
S oi
ss
a
nt
-
R
o
u
ge

AVANT-PROPOS

La maladie a toujours fait partie de l'expérience humaine, mais aujourd'hui, une conjugaison de tendances mondiales (notamment, insécurité et phénomènes météorologiques extrêmes) majore ce risque. Les maladies, qui aiment le désordre, ont profité de la situation : les flambées épidémiques se sont multipliées au cours des dernières décennies et le spectre d'une crise sanitaire mondiale plane aujourd'hui dangereusement. S'il est vrai que le passé est un prologue, la menace est bien réelle de voir un agent pathogène respiratoire entraîner la propagation rapide d'une pandémie à forte mortalité capable de tuer 50 à 80 millions de personnes et d'effacer près de 5 % de l'économie mondiale. Une pandémie mondiale de cette ampleur serait catastrophique : elle entraînerait des dommages considérables, une grande instabilité et une insécurité généralisée. Le monde n'y est pas préparé.

Les flambées épidémiques touchent bien plus durement les communautés à faibles ressources car celles-ci ont un accès insuffisant aux services de santé de base, à l'eau propre et à l'assainissement ; cela aura pour effet d'aggraver la propagation de tout agent pathogène infectieux. Les facteurs d'amplification des maladies – y compris la croissance de la population et les pressions qu'elle exerce sur l'environnement, les changements climatiques, l'augmentation de la densité urbaine, l'augmentation exponentielle des voyages internationaux et des migrations internationales (forcées ou volontaires) – accentuent les risques pour tous et partout.

Les responsables de tous niveaux ont les cartes en mains. Il est de leur responsabilité de donner priorité à la préparation en incluant l'ensemble de la société afin de mobiliser et de protéger tout le monde.

Le monde doit s'efforcer de mettre en place les systèmes et la collaboration nécessaires pour détecter et combattre les flambées épidémiques potentielles. Ces mesures de préparation sont un bien public mondial qui doit permettre de mobiliser de manière constructive les communautés, du niveau local au niveau international, dans les activités de préparation, de détection, de riposte et de redressement. L'investissement dans la préparation aux situations d'urgence sanitaire améliorera les résultats sanitaires, renforcera la confiance de la communauté et réduira la pauvreté, contribuant ainsi également aux efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Pour son premier rapport, le Conseil mondial de suivi de la préparation a examiné les recommandations des précédents groupes et commissions de haut niveau constitués à l'issue de la pandémie de grippe (H1N1) 2009 et de la flambée de maladie à virus Ebola (MVE) 2014-2016, parallèlement aux rapports qu'il a commandés et à d'autres données. Le résultat de ce travail est un aperçu des capacités mondiales à prévenir et à endiguer une menace sanitaire mondiale. Un grand nombre des recommandations examinées ont été mal mises en œuvre, ou n'ont pas été mises en œuvre du tout, et de graves lacunes persistent. **En matière de pandémies, nous avons depuis trop longtemps laissé évoluer un cycle de panique et de négligence : nous renforçons les efforts quand une grave menace se présente, puis les relâchons rapidement quand elle s'atténue. Il est grand temps d'agir.**

Le Conseil mondial va mener une action de sensibilisation aux plus hauts niveaux, afin de que les engagements politiques, financiers et sociaux soient pérennisés et placés au premier rang des priorités politiques, et renforcer la responsabilisation et le suivi. Le monde est en péril, mais nous possédons déjà collectivement les outils nécessaires pour sauver nos populations et nos économies.

Ce dont nous avons besoin, c'est de leadership et d'une volonté d'agir avec force et efficacité.

RESUME D'ORIENTATION : MESURES A PRENDRE PAR LES RESPONSABLES

Le monde a besoin d'un leadership politique déterminé pour se préparer aux menaces sanitaires aux niveaux national et mondial.

LE CONSEIL MONDIAL APPELLE À PRENDRE :

SEPT MESURES URGENTES POUR PRÉPARER LE MONDE AUX SITUATIONS D'URGENCE SANITAIRE

1. Les chefs de gouvernement doivent s'engager et investir. Les chefs de gouvernement de chaque pays doivent s'engager en faveur de la préparation en respectant leurs obligations au titre du Règlement sanitaire international (2005). Ils doivent consacrer une part prioritaire de leurs ressources nationales et dépenses courantes à la préparation pour garantir la sécurité nationale et mondiale, instaurer la couverture sanitaire universelle et atteindre les objectifs de développement durable (ODD).

Indicateur(s) de progrès d'ici à septembre 2020

- Tous les pays ayant achevé une évaluation de leurs capacités au 1^{er} juillet 2019 ont élaboré un plan d'action national chiffré pour la sécurité sanitaire, déterminé les ressources nécessaires et commencé à mettre en œuvre ce plan.

2. Les pays et les organisations régionales doivent donner l'exemple. Les États Membres du G7, du G20 et du G77 ainsi que les organisations intergouvernementales régionales doivent tenir leurs engagements politiques et leurs engagements en matière de ressources et convenir de suivre systématiquement les progrès lors de leurs réunions annuelles.

Indicateur(s) de progrès d'ici à septembre 2020

- Le G7, le G20, le G77 et les organisations intergouvernementales régionales suivent le respect des engagements qu'ils ont pris en matière de préparation aux situations d'urgence sanitaire.

3. Tous les pays doivent bâtir des systèmes solides. Les chefs de gouvernement doivent désigner un coordonnateur national de haut niveau ayant l'autorité requise, chargé de diriger des efforts mobilisant l'ensemble du gouvernement et de la société et rendant compte de cette action au niveau politique, et mener systématiquement des exercices de simulation multisectoriels pour mettre en place durablement des modalités de préparation efficaces. Ils doivent accorder une importance prioritaire à la participation de la communauté à l'ensemble des efforts de préparation, renforcer la confiance et mobiliser de multiples parties prenantes (par exemple : législateurs, représentants des secteurs de la santé humaine et de la santé animale, secteurs de la sécurité et des affaires étrangères, secteur privé, responsables locaux, femmes et jeunes).

Indicateur(s) de progrès d'ici à septembre 2020

- Au minimum, les 59 pays ayant établi un plan d'action national pour la sécurité sanitaire ont identifié un coordonnateur national de haut niveau (conseil, commission ou autre agence) chargé de mettre en œuvre des mesures de préparation dans tous les secteurs et de diriger des interventions dans ces secteurs en cas d'urgence santé publique.
- L'OMS, la Banque mondiale et les partenaires, en collaboration avec les pays, élaborent et chiffrant des ensembles d'interventions prioritaires visant à renforcer les capacités de préparation et pouvant être financés dans les cycles budgétaires actuels, et relient ces interventions aux résultats attendus à court terme.
- Les mécanismes de coordination et les réseaux, institutions et initiatives mondiaux, régionaux et nationaux de préparation opérationnelle et de recherche-développement sont moins nombreux mais mieux harmonisés.

4. Les pays, les donateurs et les institutions multilatérales doivent être prêts au pire. La propagation rapide d'une pandémie due à un agent pathogène respiratoire mortel (*apparu naturellement ou disséminé de façon accidentelle ou délibérée*) suppose des obligations supplémentaires en matière de

préparation. Les donateurs et les institutions multilatérales doivent veiller à ce que des investissements suffisants soient consacrés à la mise au point de vaccins et de traitements innovants, au développement de capacités de production d'urgence, à la mise au point d'antiviraux à large spectre et à des interventions non-pharmaceutiques appropriées. Tous les pays doivent mettre au point un système pour pouvoir partager immédiatement les séquences génomiques de tout nouvel agent pathogène, à des fins de santé publique, et être en mesure de partager des contre-mesures médicales limitées.

Indicateur(s) de progrès d'ici à septembre 2020

- Les donateurs et les pays prennent des engagements assortis de délais dans les domaines suivants : financement et mise au point d'un vaccin universel contre la grippe, d'antiviraux à large spectre et de traitements ciblés. L'OMS et ses États Membres mettent au point des procédures standards et des calendriers pour l'échange de données concernant les séquences, d'échantillons, et de contre-mesures médicales contre des agents pathogènes autres que la grippe.
- Les pays donateurs et les institutions multilatérales mettent au point un plan et une approche pluriannuels pour le renforcement des capacités de recherche-développement et pendant les épidémies.
- L'OMS, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le monde universitaire et les autres partenaires identifient des stratégies pour renforcer les capacités et l'intégration des approches et des chercheurs en sciences sociales dans l'ensemble du continuum préparation-riposte.

5. Les institutions de financement doivent mettre en rapport préparation et planification du risque économique. Pour atténuer les graves conséquences économiques d'une épidémie nationale ou régionale et/ou d'une pandémie mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale doivent de toute urgence redoubler d'efforts pour intégrer la préparation aux évaluations du risque économique et aux évaluations institutionnelles, y compris lors du prochain cycle de consultations du FMI avec les pays au titre de l'article IV et les prochains diagnostics-pays systématiques de la Banque mondiale pour les crédits et subventions de l'Association internationale de développement (IDA). La reconstitution des fonds de l'IDA, du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et de l'Alliance Gavi doit être subordonnée à des engagements spécifiques en matière de préparation.

Indicateur(s) de progrès d'ici à septembre 2020

- Le FMI et la Banque mondiale intègrent la préparation à leurs évaluations systématiques du risque et des aspects politiques et institutionnels dans les pays, y compris pour les rapports des services du FMI au titre de l'article IV et pour les crédits et subventions de l'IDA, respectivement.
- Les mécanismes de financement international élargissent leur portée et leurs enveloppes afin d'inclure la préparation aux situations d'urgence sanitaire, y compris pour la dix-neuvième reconstitution de l'IDA (IDA-19), le Fonds central d'intervention d'urgence, l'Alliance Gavi, le Fonds mondial et d'autres.

6. Les bailleurs de fonds de l'aide au développement doivent créer des incitations et accroître le financement de la préparation. Les donateurs, les institutions de financement internationales, les fonds mondiaux et les organismes philanthropiques doivent accroître leur financement des pays les plus pauvres et vulnérables moyennant une aide au développement pour la santé et un accès amélioré et plus rapide au Fonds central d'intervention d'urgence des Nations Unies afin de combler les lacunes de financement de leurs plans d'action nationaux pour la sécurité sanitaire, en tant que responsabilité conjointe et que bien public mondial. Les États Membres devraient décider d'augmenter leurs contributions à l'OMS pour le financement des activités de préparation et de riposte et devraient financer durablement le fonds de réserve de l'OMS pour les situations d'urgence, y compris en mettant en place un dispositif de reconstitution utilisant le mécanisme révisé de financement d'urgence en cas de pandémie de la Banque mondiale.

Indicateur(s) de progrès d'ici à septembre 2020

- Les États Membres de l'OMS conviennent d'augmenter les contributions allouées à la préparation, en prenant cet engagement à la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé en 2020 ; et les États Membres, la Banque mondiale et les donateurs financent durablement le fonds de réserve de l'OMS pour les situations d'urgence, en lui affectant US \$100 millions chaque année.

7. Les Nations Unies doivent renforcer les mécanismes de coordination. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, en collaboration avec l'OMS et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), doit renforcer la coordination dans différents contextes nationaux, sanitaires et humanitaires, en veillant à ce que les rôles et les responsabilités soient clairement répartis à l'échelle du système des Nations Unies ; en redéfinissant rapidement les stratégies de préparation et de riposte pendant les situations d'urgence sanitaire ; et en renforçant le leadership du système des Nations Unies en matière de préparation, y compris au moyen d'exercices de simulation de routine. L'OMS devrait introduire une approche afin de mobiliser la communauté nationale, régionale et internationale à des stades plus précoces de la flambée épidémique, avant la déclaration d'une urgence de santé publique de portée internationale (RSI (2005)).

Indicateur(s) de progrès d'ici à septembre 2020

- Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, avec le concours du Directeur général de l'OMS et du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, renforce la coordination et définit clairement les rôles et responsabilités et les facteurs de déclenchement opportuns pour une riposte coordonnée du système des Nations Unies aux situations d'urgence sanitaire dans les différents pays et contextes sanitaires et humanitaires.
 - Les Nations Unies (y compris l'OMS) organisent au moins deux exercices de formation et de simulation à l'échelle du système, dont un couvrant la dissémination délibérée d'un agent pathogène respiratoire mortel.
 - L'OMS met au point des facteurs déclencheurs intermédiaires pour mobiliser une action nationale, internationale et multilatérale dès le début d'une flambée, afin de compléter les mécanismes existants pour les stades ultérieurs et plus avancés d'une épidémie dans le cadre du RSI (2005).
 - Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies convoque un dialogue de haut niveau avec les responsables de la santé, de la sécurité et des affaires étrangères pour déterminer comment le monde peut faire face à la menace d'une pandémie due à un agent pathogène respiratoire mortel, et pour gérer la préparation aux épidémies dans des situations complexes où règne l'insécurité.
-